



Parc national
du Mercantour



6 CULTURE
& PATRIMOINE
Le Parc
s'expose



14
DÉCOUVERTE
Les lacs
naturels



CHARTRE

Un nouvel élan pour le Mercantour

Mercantour

le magazine du parc national

4 et 5 : Faune et flore
6 et 7 : Culture et patrimoine
8 et 9 : Monographie
Les marmottes

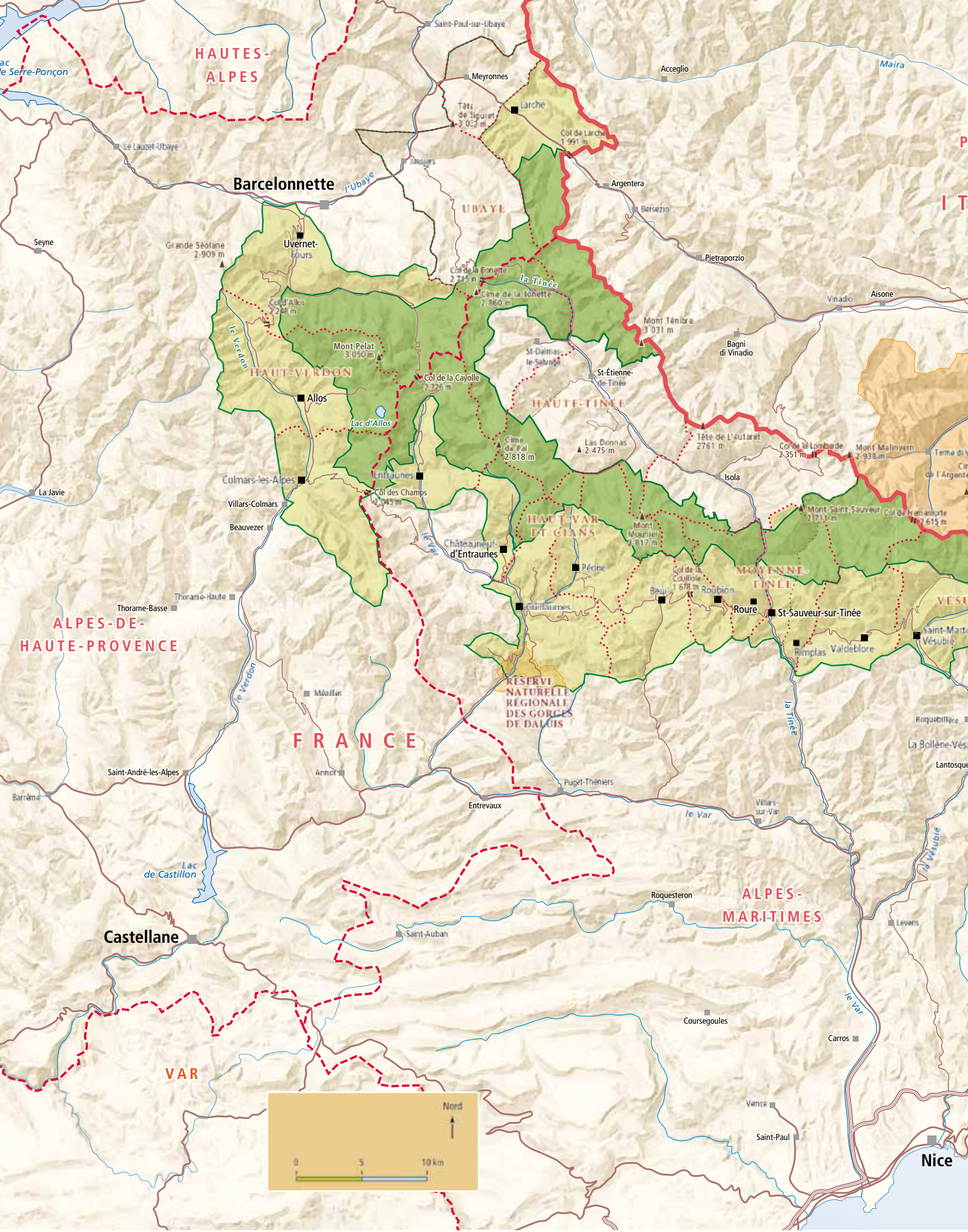
10 et 11 : Dossier Charte :
l'adhésion des communes

12 et 13 : Actions du Parc :
l'éducation à l'environnement

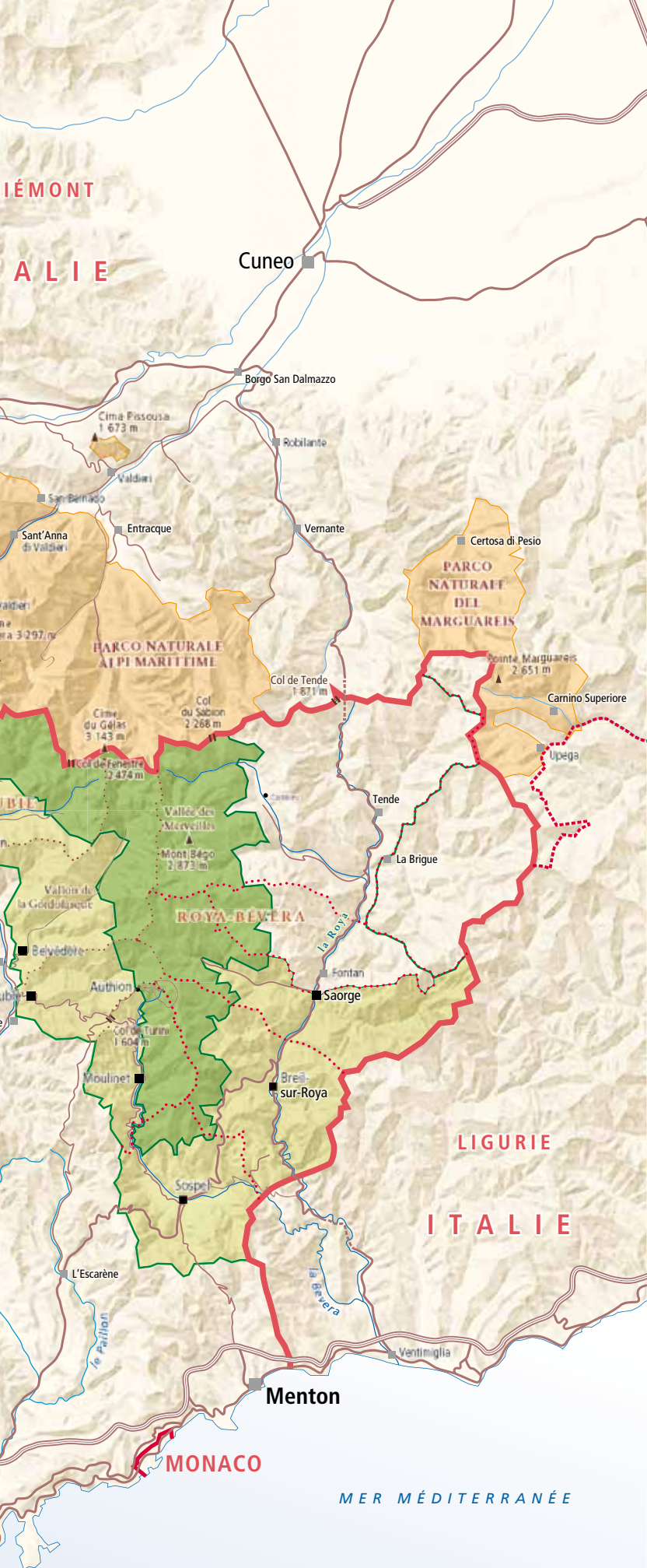
14 et 15 : Découverte

16 : Témoignage : Tania Koenig

N° 17
ÉTÉ 2013



La nouvelle carte du Parc



75 % d'adhésion !

Dès la rentrée 2013, la mise en œuvre concrète de la charte va clore un cycle long et complexe d'élaboration, de concertations et d'adhésion : les conseils municipaux des 28 communes du parc ont délibéré et 21 d'entre elles ont choisi de s'inscrire dès à présent dans la dynamique de développement durable impulsée par cette charte.

C'est pour nous l'occasion de tirer les enseignements de cette période de consultation des communes et des partenaires locaux afin de concrétiser le renouveau que va apporter cette charte.

Pour l'établissement public, cette nouvelle configuration devra d'abord se traduire par une meilleure qualité des relations qui nous unissent désormais : les résultats des adhésions laissent apparaître des attentes particulièrement fortes des élus quant au rôle que le Parc devra jouer dans les années à venir à leurs côtés, notamment en matière de concertation, d'échanges et de proximité.

« 21 communes ont choisi de s'inscrire dès à présent dans la dynamique de développement durable impulsée par cette charte. »

Quels que soient les motifs invoqués par les communes n'ayant pas adhéré à la charte, nous avons pris acte, avec le conseil d'administration, de leur

choix légitime et souverain. Nous regrettons cependant que cela les prive, ainsi que leurs résidents, de la dynamique qui va être engagée en aire d'adhésion.

Notre volonté est désormais de commencer sans délai à réaliser les actions prévues par la charte, avec la signature de conventions d'application d'ici fin 2013. Le Parc fera ainsi bénéficier ses 21 communes volontaires de son expertise technique, de sa capacité à mobiliser d'importants moyens financiers et de la marque des parcs nationaux de France.

Fernand Blanchi,

président du CA du Parc national du Mercantour

Alain Brandeis,

directeur du Parc national du Mercantour

Cette carte met en lumière le cœur de parc et l'aire d'adhésion. 21 communes ont adhéré à la charte, définissant une nouvelle physionomie du territoire.



© R. Valarcher / PNM

Faune sauvage, un univers à préserver

Qui n'a jamais rêvé d'apprivoiser un chamois, de s'approcher d'une marmotte ou d'immortaliser le vol d'un aigle royal ? Aller au plus près des animaux sauvages, souhaiter communiquer avec eux et, peut-être, créer un lien durable, est une tentation que nous pouvons tous avoir. Certains animaux sauvages eux-mêmes se sont illustrés dans le monde entier en franchissant le mur qui les sépare de nous, les hommes.

Discrétion et respect de rigueur

En présence d'animaux sauvages, nous sommes face à un dilemme. Nous souhaitons leur « voler » quelques instants, un je ne sais quoi, un presque rien, un regard, faire l'expérience d'un échange extraordinaire. En conserver le souvenir dans une précieuse photo-souvenir. Et pourtant, nous risquons à tout moment de les dénaturer et de mettre en péril ce qui faisait leur attrait : leur liberté. La vulnérabilité d'un mouflon, d'un lagopède, d'une hermine ou d'un bouquetin mérite le plus grand respect. La peur ou le camouflage sont bien souvent leur armure. Les nourrir, les pousser à fuir le temps d'une photo, c'est déjà franchir cette subtile limite, les menacer. « Lever un lièvre variable en hiver, c'est faire prendre un risque à l'animal, qui doit courir dans le désert d'altitude sous la menace de l'aigle royal », précise Cédric Robion. Ce photographe animalier cultive une éthique de la discrétion, étudiant les animaux pour mieux les connaître, les approcher à la bonne distance sans rompre le fragile équilibre entre le monde sauvage et celui des hommes. La patience est reine en la matière, ainsi que le sens de l'observation. S'approcher des animaux sauvages, n'est-ce pas apprendre à s'effacer, à se fondre dans le paysage, plutôt que de faire irruption dans leur univers ? Surtout dans un Parc national où les animaux sont rois. ■

Quelques conseils pour être en phase avec les animaux sauvages :

Observez-les en silence et à distance. Petite astuce : munissez-vous de jumelles. Ainsi, vous pourrez les scruter à loisir sans les déranger !

Amusez-vous à les reconnaître, à identifier leurs cris, leurs comportements, leurs jeux. Vous aurez l'impression de bien les connaître tout en les respectant. Petite astuce : emportez dans votre sac à dos l'un de ces petits guides naturalistes qui vous aident à interpréter le monde sauvage !

Photographiez-les en gardant vos distances.

Petite astuce : cachez-vous derrière un rocher, un arbre ou un buisson et armez-vous de patience. Les acteurs se mettront en place naturellement et vous aurez de meilleurs résultats !

Le Parc national du Mercantour met en place une campagne de sensibilisation sur la conduite à tenir avec la faune sauvage, pour sa tranquillité !

Le concours Prairies fleuries 2013



© Raphaële Charmetant / PNM

Cette année, des « jury élèves » se sont constitués dans six lycées du département, utilisant la même grille de notation que le jury expert ! Voici, à ce sujet, le mot des lycéens du lycée de la montagne de Valdeblore : « Parcourir les six prairies du secteur Tinée-Vésubie, c'est d'abord, pour nous, rencontrer des hommes. À commencer par les gardes du

Parc, comme nous passionnés par les montagnes et la nature. Le jury d'experts nous a appris à observer plantes et insectes, souvent invisibles au premier coup d'œil. Nous avons vu que la valeur du fourrage était une question d'équilibre des écosystèmes dans les prairies. Enfin, en discutant avec les agriculteurs, nous abordons autrement ces territoires. Peu connu et reconnu, leur travail est essentiel pour conserver ces belles prairies de fauche. Avant de les rencontrer sur leurs parcelles, nous n'imaginions pas les efforts fournis et leur passion sans cesse renouvelée. Le concours nous a permis d'étudier le pastoralisme et d'approfondir notre connaissance du milieu montagnard. En tant que jury, nous apportons notre point de vue de jeunes lycéens, enrichis de toutes ces rencontres. »

Valdeblore, le 11 juin 2013 : Ilona David, Adrien Huchedé, Marion Vigon de seconde D, Guillaume Balard, Baptiste Braire, de première STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion)

Le mot du professeur :

« Sur le terrain, ils ont découvert que le pastoralisme résume à lui seul tous les enjeux du développement durable. C'est pour nos jeunes une formidable et inoubliable leçon, offerte avec chaleur et compétence par tous les participants du concours. »

Laurence Perez, professeur de géographie au lycée de la montagne

LES INSECTES À L'HONNEUR EN HAUTE TINÉE

Deux expositions estivales mettent les insectes à l'honneur à la Maison du Parc, à Saint-Étienne-de-Tinée. Tout d'abord une découverte en images des invertébrés du sol, qui réserve des surprises esthétiques (du 21 mai au 15 août). Ensuite, le monde des abeilles, qui se dévoile sous un angle ludique et pédagogique autour d'un parcours

d'interprétation (jusqu'en septembre). La thématique « insectes » répond à celle de la Fête de la nature 2013 qui valorise la micro-biodiversité. Un « hôtel à insectes » a également été bâti devant la Maison du Parc tinéenne. Il accueille de nombreuses espèces favorables à la biodiversité, ces précieux pollinisateurs

et auxiliaires (prédateurs des ravageurs de légumes, fruits, etc.). Enfin, pour offrir le gîte et le couvert à ces insectes indispensables, une petite prairie évolue librement au pied de l'« hôtel ». La Maison du Parc est ouverte du lundi au vendredi, de juin à septembre, et également les samedis en juillet et en août.

Une vie de libellule dans les Alpes

Cette belle des Alpes aux yeux émeraude est une rareté. Présente jusqu'au cercle polaire, la Cordulie alpestre (*Somatochlora alpestris*) trouve dans les derniers contreforts alpins du Mercantour sa limite de répartition méridionale. Les Alpes lui offrent un climat similaire à celui du Grand Nord. Cette libellule s'épanouit dans les tourbières à sphaignes et les mares, entre 1800 et 2250 mètres d'altitude. Si les adultes sont sensibles aux averses de neige estivales, les larves, elles, résistent bien à la sécheresse et au froid. Fort heureusement, car elles passeront plusieurs hivers (2 à 5) dans ces mares d'altitude que la glace emprisonne. L'assèchement des mares et des gouilles (trous d'eau dans une tourbière) constitue une autre épreuve à surmonter... pour devenir un jour ce bel insecte volant. Ce long développement aquatique prend fin lorsque l'émergence aérienne advient. Les mâles patrouillent, en quête de partenaires, tandis que les femelles commencent à pondre dans les points d'eau. Les heures chaudes les éloignent des points d'eau et ils gagnent les branches protectrices d'un mélèze ou l'anfractuosité d'un rocher. Tournée vers la reproduction, cette vie d'adulte se termine après quelques semaines, ou parfois quelques mois. L'espèce a été recensée sur onze stations dans le Parc national du Mercantour, en Roya-Bévéra, Vésubie et Tinée.

Elle est menacée par les altérations (piétinement, surpâturage) et l'assèchement des zones humides, particulièrement fragiles. Veillons sur elle !

© Olivier Laurent / PNM





Le Parc s'expose !

Cet été, le Parc entre en scène et propose trois expositions sur son patrimoine. Photos, vidéos et outils sonores invitent à la découverte de la faune, des hommes et de l'histoire du Parc.

1 Photos animalières de Cédric Robion à Valberg



© Cédric Robion

Cédric Robion, originaire de Valberg, a investi l'office de tourisme depuis le 25 mai et y restera tout l'été. Pour cet amateur éclairé de photos et de nature, l'exposition est l'occasion de présenter vingt de ses photos et un diaporama de plus d'une centaine de prises de vue réalisées dans le Parc national du Mercantour. Parmi les tirages, ses cinq photos d'animaux favorites ont fait l'objet de reportages vidéo retraçant la genèse technique du projet. Ces documents mettent en valeur la méthode d'approche de la faune sauvage développée par le photographe : respect des animaux, constructions d'affûts menées en amont pour ne pas déranger, reconnaissance du terrain à la découverte des espèces : loup, aigle royal, circaète, chouette chevêchette, lièvre variable... Un « web-docs », synthèse de cette exposition, est disponible sur le site www.mercantour.eu/cedric-robion

2 Un autre regard sur la forêt



Le 8 juin dernier était inaugurée, à la Maison du Parc national du Mercantour (PNM) de Saint-Martin-Vésubie, l'exposition « L'Appel des forêts ». Elle y demeurera jusqu'au 15 octobre. Cette expo-

sition bilingue conçue par le PNM met en valeur la naturalité des différents secteurs du parc français et du Parco Alpi Marittime. Des photos de grand format et une ambiance sonore appropriée invitent au voyage dans ces espaces naturels où la vie se niche aussi dans les cavités des arbres et dans le bois mort. À travers des portraits, des hommes évoquent leurs représentations de la forêt, parlent de leurs activités de gestionnaires, de scientifiques ou de simples promeneurs et du nécessaire équilibre à atteindre pour obtenir une gestion durable du milieu forestier. On peut aussi voir, sentir ou toucher la forêt grâce à des livres, des vidéos et quelques autres surprises. À partir de l'automne, l'exposition sera itinérante sur le territoire des deux parcs, avant de partir à Breil-sur-Roya.

3 Les bornes frontières du comté de Nice

Jusqu'au 15 septembre, cette exposition se tient à la Maison du Parc du Mercantour, parc de la Sapinière, à Barcelonnette. Conçue par Jean Toche et présentée pour la première fois à Entraunes en 2005, elle s'articule autour des recherches et de l'ouvrage de Luc Thévenon *Frontières du comté de Nice*. Cet historien de l'art, conservateur honoraire du musée Masséna à Nice, a retrouvé les 78 bornes de l'ancienne frontière franco-italienne en s'appuyant sur les campagnes de bornage entreprises en 1761 et 1823. En zone cœur du Parc, les agents l'ont activement aidé dans sa longue quête. Les bornes du site de la Cayolle ont fait l'objet d'un moulage conservatoire en 2001, une opération soutenue par le PNM, l'Academia Nissarda et le musée archéologique de Cimiez. Jusqu'au 15 septembre, cette opération et quelques moulages sont présentés au point information du refuge de la Cayolle. ■



© François Breton / PNM

Tourisme au vert

Soutenir des activités économiques pérennes dans les vallées ?

L'écotourisme est prêt à relever le défi. Le Parc national du Mercantour (PNM) s'implique avec les acteurs locaux pour son développement et sa promotion. En Vésubie et en Ubaye, des actions sont déjà en place.



© Claude Gouron

Dégustation de produits du terroir.

Depuis 2009, le PNM s'est engagé dans le développement de l'écotourisme sur son territoire afin de dynamiser l'activité économique des communes hors saison, tout en soutenant un tourisme qualitatif autour des patrimoines, des activités de pleine nature, de la gastronomie ou de l'artisanat. Dans la charte du PNM, la question de l'écotourisme touche à la fois la zone cœur, qui demeure un espace de quiétude et de découverte, et la zone d'adhésion, où

les 4/5^e des emplois salariés dépendent des stations de sports d'hiver. Le PNM souhaite donc y promouvoir une offre de produits alternative accessible à l'année, basée sur des valeurs d'échange et de découverte, dont le public est de plus en plus demandeur. Au centre du dispositif se trouvent les opérateurs touristiques locaux, en Ubaye et en Vésubie, avec des initiatives déjà très concrètes.

Une association d'opérateurs écotouristiques

Hébergeurs, prestataires d'activités, agriculteurs ou artisans se sont regroupés, dans le but de travailler en réseau, de s'entendre sur des critères de qualité, d'élaborer et commercialiser des produits écotouristiques auprès d'agences locales. En mars 2012, l'association Mercantour Écotourisme, fondée par ces opérateurs valléens, soutenue par le PNM et encadrée par la Charte européenne du tourisme durable, a vu le jour. Elle travaille à l'accompagnement et à la formation de sa vingtaine d'adhérents, soutient leur promotion *via* un site internet et s'apprête à accueillir les opérateurs des autres vallées. Le succès de la démarche a convaincu les différents financeurs – Europe, État, Région, conseils généraux – de soutenir l'action animée par le PNM pour l'étendre, dès 2013, aux vallées du haut Verdon, du haut Var et du Cians, et de la Roya. En Ubaye et en Vésubie, elle va être renforcée dans les communes adhérentes. ■

Des écoliers concepteurs de sentiers

Une soixantaine d'enfants des écoles communales de Jausiers et Uvernet-Fours (Molanès) se sont mobilisés pendant deux ans avec leurs enseignants, les agents du Parc et les communes pour créer deux sentiers d'interprétation. L'initiative s'inscrit dans le Projet intégré transfrontalier (PIT), un dispositif européen

porté par les parcs du Mercantour et Alpi Marittime, qui finançait ce type de programmes. Le Sentier des écoliers rejoint les hauteurs de Jausiers pour redescendre vers la rivière Ubaye. Plusieurs panneaux informent les visiteurs sur les aspects naturels et historiques du site. À Molanès, les enfants

ont travaillé sur un sentier préexistant et imaginé un parcours jalonné de points d'intérêt interactifs : traces d'animaux, zones boisées, lecture paysagère, écoulement des eaux... Dans l'élaboration des contenus, les écoliers ont porté un regard sensible et émerveillé sur le milieu qui les entoure.

L'ADHÉSION DES COMMUNES

Elles ont dit « oui »

La charte approuvée par décret du Premier ministre le 28 décembre 2012 a suscité l'adhésion d'une forte majorité des communes du Parc, soit 75%. Au 5 juillet 2013, elles sont 21 à avoir répondu à l'appel de ce projet de territoire édifié en plusieurs années. Une nouvelle physionomie pour un nouveau départ.

Si le statut du cœur de parc reste inchangé depuis plus de trente ans, c'est l'aire d'adhésion, ancienne zone périphérique, qui est dynamisée et redéfinie, dans les mêmes proportions que pour les parcs des Pyrénées ou des Écrins. La phase d'adhésion s'est terminée en ce début d'été 2013. Du changement dans la physionomie du Parc ? Meyronnes sort de l'aire d'adhésion, ainsi que les communes de Tende, Fontan Isola, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Dalmas-le-Selvage et Jausier qui ne conservent que la partie de leur territoire comprise dans le cœur, dont la réglementation demeure inchangée. Ces 7 communes auront la possibilité de revoir leur décision en 2015. La cohérence écologique globale est néanmoins maintenue sur les 685 km² du territoire protégé qu'est le cœur. Si la question de l'adhésion a suscité de nombreux débats, elle a recueilli une majorité de suffrages auprès des conseillers municipaux des 21 communes qui ont fait le choix d'embrasser cette nouvelle dynamique impulsée par la charte. Les attentes des élus sont fortes.

Depuis la loi de 2006, les Parcs nationaux sont invités à étendre leur mission à la valorisation du patrimoine culturel et l'accompagnement au développement économique des villages. Les communes adhérentes se tournent résolument vers un avenir bâti sur les fondations de ce partenariat renforcé. « La nouvelle configuration se traduira surtout par une hausse de la qualité des relations qui nous unissent à elles désormais », résume le président du Parc national, Fernand Blanchi.

Un virage pour les quinze ans à venir

Si, par ses actions menées au sein de l'ensemble des communes ces dernières années, le Parc a posé les jalons de cette nouvelle philosophie consignée dans la charte, beaucoup reste à construire. Les quinze prochaines années seront orientées vers la réalisation des projets souhaités par les communes et qui pourront porter la marque des Parcs nationaux. Parmi les 21 communes, on compte 6 stations de ski, preuve que Parc national et tourisme

ne sont pas des concepts antagonistes. Le label « Parc national » véhicule une image recherchée, y compris par les skieurs. D'autres projets sont attendus pour valoriser le territoire par l'écotourisme ou encore accompagner le pastoralisme, ainsi que diversifier les activités agricoles. Le projet porté par la charte ne demande désormais qu'à s'incarner et prendre de l'ampleur. Le changement de politique du Parc national s'apprête à devenir une réalité partagée par tous les « adhérents ». « Nous basculons d'une phase conceptuelle à un plan d'actions, résume Caroline Merle, directrice adjointe de l'établissement. Il s'agit, pour le Parc national, d'aider directement nos 21 communes signataires à entreprendre toute action adaptée à leurs besoins : financements, soutien au montage de projets, assistance à la levée de fonds européens ou de financements croisés... Des réunions semestrielles avec chaque commune permettront d'établir un suivi au long cours par le dialogue. » Vecteur de dynamisme, le Parc épaula les communes et facilite leur évolution, dans la mesure où celle-ci est respectueuse de

l'environnement, cela va de soi. Et cette clause explicite est garante du caractère exceptionnel du Mercantour, sur lequel il faut continuer de veiller. Ne tuons pas la poule aux œufs d'or ! Terre à la fois sauvage et héritière d'une histoire millénaire, le Mercantour prétend rejoindre les sites prestigieux que compte l'Unesco au Patrimoine mondial de l'humanité. Au cœur d'une modernité parfois intrusive, il s'agit donc de construire un territoire attractif et soucieux de son intégrité. Un équilibre à trouver entre développement économique et préservation des patrimoines naturels et culturels. Un équilibre dont la charte est le point d'ancrage.

Une feuille de route pour trois ans

«De la longue phase de concertation, des dialogues sont nés, les débats et les critiques qui se sont exprimés nous ont permis de faire progresser le projet de territoire. Agents du Parc comme interlocuteurs locaux, nous avons tous évolué ensemble», reconnaît Florent Favier, responsable de la communication et de la pédagogie. Un projet participatif transforme les relations entre le Parc, les élus, les habitants, les partenaires sociaux et professionnels. «L'étape de mise en œuvre que l'on aborde à présent est un véritable défi», poursuit Caroline Merle. Des réunions avec chaque commune vont avoir lieu, définissant les conventions d'application, cette feuille de route pour les trois ans à venir : lancer des actions sur le patrimoine naturel ou culturel, des recherches de financements, etc. Des initiatives concrètes, se faisant écho, se prolongeant les unes les autres, ne tarderont pas à voir le jour dans l'aire d'adhésion. Ce qui se dessine à présent, c'est l'émergence de territoires soudés par un cœur protégé mais, surtout, reliés les uns aux autres, tendus vers les mêmes objectifs. Chacun dans l'expression de sa singularité, reflétant son caractère et son histoire, tous s'appuyant sur une même logique, celle qu'offre la charte. Pour éviter le morcellement du territoire, les incompréhensions, les incohérences. En tout cas, pour tisser des liens forts entre villages et vallées, pour s'inscrire dans une synergie à une échelle plus vaste encore. ■

Joseph Ghilardi, mairie de Breil-sur-Roya

«Pendant la phase de concertation, de nombreuses observations des habitants et des élus ont été prises en compte par le Parc. Une discussion s'est engagée, montrant un véritable changement dans nos rapports avec l'établissement. L'adoption de la charte est un pas franchi ensemble – le Parc et les communes : on se voit, on discute et on avance ! Les initiatives déjà entreprises comme les aides à l'agriculture ou d'autres aides financières vont se poursuivre. Et le précieux label « commune du Parc national du Mercantour » sert notre image touristique. Dans la vallée de la Roya, Tende et Fontan ont voté contre la charte. Il semble qu'il y ait eu un malentendu : certains ont cru qu'il était question de changer la réglementation en cœur de Parc ; d'autres, notamment les chasseurs, ont eu peur que le Parc ne s'ingère dans l'aire d'adhésion. Ce qui n'est pas du tout l'objet de la charte ! »

Jean-Claude Michel, conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence

«Il est vrai que le retrait de Meyronnes, mais surtout de Jausiers, rompt une cohérence géographique dans la vallée de l'Ubaye. Dans le Haut Verdon, Allos et Colmars-les-Alpes se montrent solidaires, même si le vote du conseil municipal s'est montré, sur cette dernière, très partagé. La dynamique qui s'amorce avec la charte tourne les communes adhérentes vers un projet de territoire différent, celui d'un développement durable. Elles bénéficieront d'un appui supplémentaire précieux et devront s'investir afin d'utiliser tous les atouts que leur donne cette adhésion. Dans la vallée de l'Ubaye, rien n'est encore figé : Barcelonnette serait candidate pour entrer dans le Parc, ce qui est une excellente chose. Le ralliement de cette commune phare de la vallée aura certainement un effet sur ses voisines, notamment Jausiers. Et n'oublions pas que les prochaines élections municipales, en mars 2014, pourraient changer la donne, poussant certaines communes à revoir leur décision. »



Partager au-delà des frontières

Par son soutien à des projets éducatifs ou par les actions directes menées par ses gardes moniteurs, le Parc national du Mercantour (PNM) renforce l'éducation à l'environnement sur son territoire. Avec le Plan intégré transfrontalier (PIT) et ses partenaires transalpins, certains de ces projets éducatifs se sont concrétisés entre mars 2010 et mai 2013.



© François Breton / PNM

Un garde moniteur en animation scolaire et pédagogique au début du printemps.

« DES CITOYENS POUR L'EUROPE DE DEMAIN »

Tel est l'intitulé de l'action menée dans le cadre du PIT et qui a impliqué, entre autres, dix groupes d'élèves de lycées et collèges. Sur ces dix projets, neuf ont fait l'objet d'un échange scolaire avec l'Italie, un des collègues ayant saisi cette opportunité pour initier un rapprochement avec le PNM sur le thème du loup. La mise en place de ces projets éducatifs s'est articulée autour des thèmes de l'agropastoralisme, de la glaciologie ou du bilinguisme.

L'éducation à l'environnement tient une place centrale dans la politique du PNM. Dans le cadre européen du PIT, les projets s'y rapportant prennent une dimension transfrontalière et regroupent à la fois le PNM, le Parco Alpi Marittime et le Parco Fluviale Gesso e Stura. Ce dernier a inauguré à Cuneo, le 23 mars dernier, la Casa del Fiume, un centre d'éducation dédié à l'environnement, dont la pépite est un rucher didactique de plus de 2 000 m². Côté français, de nombreuses actions ont été finalisées ou sont en cours de réalisation. Au-delà des projets d'échange, qui ont permis à une dizaine d'écoles et à plus de 300 élèves d'effectuer des jumelages réels ou virtuels avec des classes italiennes, des formations au bilinguisme ont été mises en place. Une plateforme web transfrontalière (www.edu.marittimemercantour.eu) facilite désormais l'accès aux informations éducatives sur les projets menés par les deux pays et leur partage. En outre, un certain nombre d'outils pédagogiques ont pu être réalisés et seront réguliè-

lièrement utilisés dans les animations proposées aux différents publics du Parc.

Des outils pédagogiques variés

Avec, par exemple: une « Malle faune », à l'usage des gardes moniteurs et à destination du public scolaire et des visiteurs, qui renferme des empreintes d'animaux, treize silhouettes de rapaces au 1/6^e créées par la Ligue protectrice des oiseaux (LPO), et d'autres silhouettes en bois peint et à taille réelle conçues par un artisan de la vallée de l'Ubaye. Deux posters bilingues sur les amphibiens et les rapaces diurnes des parcs complètent cette malle. Grâce à un outil destiné à la lecture de paysage, les enfants peuvent aussi travailler sur la réinterprétation de leur vallée. L'ensemble de ces réalisations sera accessible dans les Maisons du Parc, certains gîtes Panda ou les écoles. La mise à jour et la mutualisation des outils de chacun des secteurs du Parc – diaporama, dvd, livres... – renforcent encore cette volonté de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. ■

Une navette pour le Lauzanier

Le vallon du Lauzanier, situé à Larche, dans le cœur du Parc national du Mercantour (PNM), accueille 40 000 visiteurs en été. Le lieu est accessible depuis le village par une petite route étroite où circulent jusqu'à 200 véhicules par jour. Un projet déposé par la commune de Larche et le Pays Sud auprès du programme européen Leader a débloqué 30 000 euros sur deux ans afin de réguler ce flux et d'améliorer la sécurité. Cet été, la commune de Larche, maître d'ouvrage du projet, met à disposition une navette depuis le village jusqu'au terminus de la route entre 9h30 et 17h. Le coût du transport est de 2 €, il est gratuit pour les moins de dix ans. Le projet permettra l'embauche de trois personnes, dont une en poste sur le parking du terminus de la route pour sensibiliser le public aux questions d'environnement.

Syndicat d'initiative de Larche : 04 92 84 33 58

ENLÈVEMENT D'ÉPAVES

L'opération d'enlèvement d'épaves dans le secteur du haut Var et du Cians menée entre juillet 2011 et juin 2012 a permis d'extraire 102 véhicules et d'innombrables encombrants agricoles depuis des hameaux et des endroits reculés. Salulaire sur le plan paysager, l'opération met aussi fin aux problèmes écologiques générés par les batteries et les huiles usagées. Le Parc, à l'origine de cette initiative, est soutenu par la Communauté de communes qui a procédé au nettoyage et aux enquêtes administratives pour rechercher les propriétaires et par le conseil général 06. En mai, une campagne d'affichage invitait à nouveau la population à se débarrasser gratuitement de ses tas de ferraille.

INTERNET

Randonnées sur mesure

Le Parc national du Mercantour a créé un site de randonnées pour le grand public, en utilisant les données d'une application professionnelle destinée à la gestion des sentiers.

Depuis Internet, le visiteur peut désormais choisir sa randonnée en fonction de critères qu'il a lui-même déterminés et entrés : dénivelée, longueur, thématique culturelle, historique ou naturelle. Il édite ensuite, au format PDF, le descriptif complet du parcours choisi. S'il ne le fait pas de chez lui, les hôtesses des offices de tourisme situés dans le Parc du Mercantour peuvent s'en charger sur place. Les itinéraires figurant sur le site associent différents tronçons de sentiers existants pour établir des tracés à la carte : avec 600 kilomètres de chemins balisés sur le territoire du Parc, les combinaisons sont multiples. Cette flexibilité dans la recherche d'itinéraires est rendue possible grâce à une application dont la fonction principale est d'aider les services du Parc à gérer l'entretien et la restauration du réseau de sentiers. Ce nouveau site, élaboré en partenariat avec le Parc des Écrins et le Parco Alpi Marittime, offre de nouvelles perspectives de lecture de la montagne, hors des sentiers battus.

Lien sur : www.mercantour.eu

Le refuge-auberge de Bayasse vous accueille cet hiver



© Rosella Gernez

Après dix-huit mois de travaux, le refuge-auberge ouvrira à nouveau ses portes cet hiver. Au total, 42 couchages et 52 places de restauration attendent les visiteurs. L'ensemble des deux bâtiments est accessible aux personnes en situation de handicap.

Sanitaires adaptés, largeur des couloirs... autant d'atouts pour viser le label « tourisme et handicap ». Un emplacement de bivouac est aménagé pour les beaux jours avec un espace sanitaire dédié. Son équipement en panneaux photovoltaïques et chauffe-eau solaire, associés à une isolation par l'extérieur, permettent au refuge de Bayasse de tendre vers une optimisation énergétique du bâtiment. Porte d'entrée du cœur du parc national, de nombreuses animations et informations seront à la disposition des visiteurs. Une leçon d'environnement grandeur nature!



© Daniel Demontoux / PNM



© François Breton / PNM
Randonneurs
au lac de Marinet,
en début d'été.

Les lacs naturels du Mercantour

Les lacs naturels sont des prétextes de randonnées idéaux: le Parc national du Mercantour en recèle un nombre important. Ces milieux sont également de fragiles témoins des changements globaux et locaux qui ont marqué l'histoire de la terre et des hommes.

Claudine Francini



© Philippe Richard / PNM



© François Breton / PNM



© Franck Guigo / PNM



© Franck Guigo / PNM

En haut à gauche, lac du Lauzanier : inventaire des algues durant l'été 2010 ; à côté, le lac de Ténibre ; en dessous, le lac Basto, et, tout à droite, le lac long de la Gordolasque.

Physionomie des lacs du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour (PNM), on dénombre plus de 300 lacs et laquets, allant du très petit – lac de Guillié (0,03 hectares) – au très grand – lac d'Allos (54 ha). Un quart des lacs dépasse un hectare : le lac Vert et le lac Basto, dans la Vallée des Merveilles, couvrent respectivement 15 et 24 ha. La profondeur est un autre critère de classification. Celle du lac d'Allos atteint 50 mètres, celle du lac long de la Gordolasque atteindrait 70 mètres. La profondeur la plus répandue oscille entre 1,10 mètre et 2 mètres. Mais treize lacs dépassent 20 mètres de profondeur : lacs Nègre, Niré, Ténibre supérieur...

Sur le territoire du Parc, certains lacs ont été modifiés par l'homme pour répondre à ses besoins en eau et en énergie, mais la très grande majorité d'entre eux sont d'origine naturelle et ont été créés à la suite de la fonte des glaciers du quaternaire. En plus de ses 104 « vrais » lacs, le Mercantour abrite une multitude de plus petits plans d'eau.

Les activités humaines

Le Parc s'attache à préserver la richesse biologique de ces biotopes en analysant les facteurs qui permettent le développement de la vie. La profondeur est l'une des caractéristiques les plus déterminantes mais l'altitude, l'ensoleillement, la durée de gel, la forme des berges, la variation du niveau de l'eau au cours de l'année ou encore l'environnement proche du lac sont autant de facteurs à prendre en compte. Au-delà de ces facteurs naturels, les activités humaines peuvent également être marquantes. Les variations artificielles du niveau d'eau au cours d'une année pour la production électrique peuvent fragiliser

la végétation, les invertébrés aquatiques et les frayères en rivière. Les troupeaux ou les refuges s'avèrent parfois source de pollution des eaux ; dans certains cas cela modifie le cortège des espèces capables de vivre dans les lacs. Enfin, l'alevinage a également un impact sur ces milieux.

Pour un fonctionnement plus naturel

Depuis 2011, dans le cadre de la mise en œuvre des actions de restauration des lacs prévue par la Charte du Parc, tous les usagers (pêcheurs, bergers, EDF, gestionnaires de refuge...) ont été consultés sur leurs expériences et leurs pratiques. L'objectif du programme est de permettre une cohabitation harmonieuse des activités humaines et de la protection de la nature. Il s'agit d'envisager, pour chaque lac, les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de ces milieux. Par exemple, l'assainissement d'un refuge va être corrigé, une zone de couchage des troupeaux va être éloignée des abords des lacs et l'alevinage de quelques lacs va être réétudié avec l'ensemble des acteurs concernés. ■

Randonnée au lac de l'Orrenaye

Après le village de Larche (04), repérez avant le col du même nom un parking en surplomb de la D900. Un sentier balisé en jaune et rouge (GR® de Pays), s'élance au-dessus de la route. À droite se profile une bergerie et le torrent de l'Orrenaye se déverse au pied d'un immense pierrier. Le chemin monte vers le nord-ouest. Au panneau « Col de la Gypièrre de l'Orrenaye », bifurquez vers la droite en direction du vallon de l'Orrenaye. Plus loin, le lac sis à 2 410 m se niche en aval du sentier. Pour le retour, piquez bien au sud à gauche au sortir du vallon de l'Orrenaye.

Dénivelée : 650 m
Durée : 4 h 30
Carte : IGN TOP 25 3538 ET



© MANCELY / PNM

L'association de non-voyants Valentin Haiÿ (AVH) participe à la création de l'audioguide de Valberg.

Rando pour tous avec l'audioguide

La randonnée accessible à tous est l'un des chevaux de bataille des parcs nationaux de France, fortement soutenue par la GMF. Le sentier aménagé pour un public en situation de handicap au col de Larche (Ubaye) avait eu un franc succès. Dans cette lignée, un parcours adapté aux personnes non-voyantes a été conçu au col de l'Espaul, sur les communes de Breuil et Péone. Le cheminement suit une agréable piste en forêt sur 90 mètres avant d'atteindre un espace dégagé sur le mont Mounier. Le projet propose une découverte plus autonome et sûre de l'espace naturel préservé. Le comité Valentin Haiÿ (AVH), association favorisant l'accès des personnes non-voyantes aux activités sportives et culturelles, a collaboré à la création de ce sentier. Tania Koening compte parmi les plus assidues. Amatrice de randonnée en montagne, elle se fie à son chien-guide et s'est rendue plusieurs fois sur place pour tester le concept. Elle a souligné la nécessité de certains aménagements, comme l'amélioration d'un passage, l'installation de bancs de repos ou d'une navette qui dépose les randonneurs sur le seuil du sentier. Elle a surtout apprécié la balade, rythmée par les commentaires de l'audioguide mis au point par la société Caminéo.

Neuf stations d'interprétation pour la découverte

L'audioguide emmène le marcheur dans l'univers des fleurs, des oiseaux, de l'eau ou de l'histoire locale. «Une voix très agréable, claire et distincte que l'on a plaisir à écouter!», lance Tania Koening. Marilyn Barisic, de chez Caminéo, explique l'orientation de son travail: «Nous avons fait appel à toute la palette sensorielle afin que les personnes non-voyantes puissent appréhender le lieu. Nous les invitons à toucher la terre ou la mousse pour déterminer dans quel milieu on se trouve, à sentir le vent et ses courants ascendants pour imaginer les vautours fauves planer au-dessus du site, à écouter et distinguer les chants d'oiseaux... Nous décrivons en détails les fleurs de la prairie que traverse le sentier et parlons des odeurs». Réinterprétation sensible du paysage, l'audioguide «entoure la personne». Une approche qui n'est pas permise par les panneaux en braille. Le smartphone combine GPS et boussole. Il est muni d'écouteurs spéciaux laissant les oreilles libres de recevoir les sons extérieurs.

Lorsque le sentier sera finalisé fin juillet, Tania Koening prendra le bus pour Valberg avec ses amis de l'association AVH. Direction le sentier de l'Espaul, avec l'audioguide: «Pouvoir s'ouvrir à l'extérieur est un grand pas pour nous. Et l'idée de pouvoir être autonome en pleine nature, d'apprendre des choses sur la montagne et son patrimoine me réjouit d'avance», s'enthousiasme-t-elle tandis qu'elle projette de partir trois jours en randonnée encadrée dans le Boréon. Une belle leçon!

Disponible pour iPhone, l'application est à télécharger sur l'Apple Store.

LE PARC À LA PAGE

Découvrez l'application officielle du Parc national du Mercantour et du Parco Alpi Maritime sur votre smartphone. Elle permet de se repérer à l'aide d'une carte qui souligne les points remarquables, de partir sur un itinéraire géolocalisé ou une balade interactive, de situer les sentiers adaptés au handicap... Et la faune et la flore n'auront plus de secrets pour vous, qui pourrez jouer les naturalistes grâce au système d'identification!

L'application guide également à travers les villages et leur patrimoine culturel. Un véritable atout pour préparer son séjour dans le parc transfrontalier!

Télécharger l'application sur Adroid App ou Google Play: www.mercantour.eu/index.php/mediatheque/applis-smartphones

AGENDA

- ▶ **Jusqu'au 15 octobre**: exposition bilingue «L'appel des forêts» sur le parc français et le Parco Alpi Maritime à la Maison du Parc de la Vésubie.
- ▶ **De juin à septembre**: deux expositions sur les insectes à la Maison du parc de la Tinée.
- ▶ **Tout l'été**: exposition de photos animalières de Cédric Robion à l'office de tourisme de Valberg.
- ▶ **Tout l'été**: diverses animations à Valberg sur la forêt à la Maison valbergane.

NOUVEAUTÉS



Parc national du Mercantour, de Michel Corsini, Jean-Marc Lardeaux et Patrice Tordjman, éd. Omniscience, 24,90 €.

Mercantour remarquable, textes de Claude Raybaud et photos de plusieurs guides-monteurs, éd. Gilletta, 10,10 €.



Agenda des Parcs nationaux de France, éd. Milan Presse, 200 p., 10,90 €.

S'ABONNER

Si vous souhaitez vous abonner et recevoir chez vous le magazine du Parc national du Mercantour (2 numéros par an), envoyez un chèque de 5 € libellé à l'ordre de «Bayard Nature et Territoires», avec vos coordonnées, à:
Bayard Nature et Territoires,
Magazine du Mercantour, Savoie Technolac,
B.P. 308, 73377 Le Bourget-du-Lac Cedex.



Parc national du Mercantour

JOURNAL DU MERCANTOUR

Journal d'information du Parc national du Mercantour

n°17 été 2013 • Semestriel. À télécharger sur www.mercantour.eu

Directeur de la publication: Alain Brandeis.

Responsables de la publication: Florent Favier, Emmanuel Gastaud

Journalistes: Caroline Audibert, Claudine Francini

Comité éditorial: Mathieu Ancely, Patrick Arsan, Alain Brandeis,

Stéphanie Errard, Florent Favier, Emmanuel Gastaud, Emmanuel Icardo,

Barbara Martineau, Hervé Parmentier, Philippe Pierini, Olivier Thevenet.

Conception et réalisation: Bayard Nature et Territoires,

BP 308, 73377 Le Bourget-du-Lac, Tél.: 04 70 26 27 60.

Éditeur délégué: Olivier Thevenet. Conception graphique: Gaëlle Haas

Rédactrices graphistes: Salomé Nury et Gaëlle Haas

Secrétariat de rédaction: Cécile Dufrene.

Photo de couverture: © J. Blanc / PNM

Dépôt légal: juillet 2013. Imprimé sur papier blanchi sans chlore par

Pure Impression (34)